

Déclarations de Gaston Thorn sur les délibérations du Conseil européen (Luxembourg, 2 avril 1976)

Légende: Les 1er et 2 avril 1976, se tient à Luxembourg le premier Conseil européen sous présidence luxembourgeoise, consacré à l'examen de la situation économique et monétaire. Malgré le fait que le Conseil européen ne parvient pas à adopter un texte de conclusions, Gaston Thorn, président en exercice du Conseil, établit qu'il appartient aux ministres des finances et des affaires économiques de prendre des décisions concrètes, sans négliger le rôle du Conseil européen en tant qu'enceinte propice à l'échange de vues entre les chefs d'État et de gouvernement.

Source: Bulletin des Communautés européennes. 1976, n° 6, 9e année. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. "Union économique et monétaire", p. 22.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2014

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declarations_de_gaston_thorn_sur_les_deliberations_du_conseil_europeen_luxembourg_2_avril_1976-fr-e8b91e8a-132b-410b-8d41-df99340380af.html

Date de dernière mise à jour: 02/10/2014

Politique économique, monétaire et financière

Les problèmes posés par la situation économique et monétaire ont été l'un des principaux points figurant à l'ordre du jour du Conseil européen qui s'est réuni les 1^{er} et 2 avril à Luxembourg.

La fixation d'orientations précises lui permettant de présenter des propositions concrètes pour une *action économique et monétaire* de la Communauté a, en effet, été demandée par la Commission dans une communication présentée au Conseil européen. Ce document, dans lequel la Commission formule un certain nombre de recommandations destinées à renforcer la coordination des politiques économiques et monétaires, a fait l'objet d'un échange de vues entre les chefs d'État et de gouvernement qui disposaient aussi d'une communication de la Commission portant sur la *situation économique et sociale dans la Communauté*.

A l'issue de ses débats, le Conseil européen n'a pu parvenir à un accord sur le texte d'un communiqué commun ; mais ses délibérations ont fait l'objet d'une conférence de presse du président en exercice, M. Gaston Thorn. Celui-ci a précisé notamment que le Conseil avait chargé les ministres des finances et des affaires économiques des neuf pays de prendre des décisions concrètes sur la base de la communication de la Commission « action économique et monétaire », sinon de faire rapport au Conseil européen.

Les délibérations du Conseil : déclarations de M. Thorn

Dans les déclarations qu'il a faites à la presse à l'issue du Conseil européen, M. Gaston Thorn n'a pas dissimulé « qu'on espérait plus » de cette réunion. Au sujet des différents points abordés en matière économique, il a déclaré en particulier :

- « dans le contexte de ses discussions... le Conseil européen, à l'unanimité, a souligné sa détermination à poursuivre la construction de l'Union économique et monétaire, malgré les présentes circonstances très difficiles... L'Union économique et monétaire reste aujourd'hui comme hier et surtout demain, l'objectif de la Communauté, avec comme but final une monnaie unique... Ce sera probablement, comme certains l'ont dit, le travail d'une génération... » ;

- « notre Conseil a marqué la préoccupation des chefs d'État et de gouvernement devant la persistance du chômage dans la plupart des pays industrialisés du monde... A cet égard, des actions appropriées seront poursuivies et développées par les États membres de la Communauté. Le Conseil européen a souhaité recevoir les propositions de la Commission qui, d'ailleurs, a confirmé qu'elle allait les donner au Conseil incessamment en vue d'une « conférence tripartite » (Conseil, Commission et partenaires sociaux)... avant les vacances d'été... » ;

- « la Commission a soumis au Conseil européen un programme d'action en matière économique qui a fait l'objet d'une discussion et d'un échange de vues ; mais, bien sûr, il n'appartenait pas au Conseil européen de prendre une décision détaillée sur ces différents points. Au contraire, nous avons souhaité et nous avons exprimé le désir très précis que les ministres des finances et des affaires économiques s'emparent de ces propositions de la Commission incessamment, en approfondissent l'étude et arrivent, si possible, dans les meilleurs délais, à des décisions concrètes, sinon fassent rapport au Conseil européen... » ;

- « l'action qui devra être entreprise devra s'inspirer de certains critères concentrés sur la discipline dans le cadre de différents domaines : discipline en ce qui concerne la masse monétaire et le volume des crédits, discipline concernant la politique de déficit budgétaire, où il faudra s'astreindre à une rigoureuse restriction, discipline en ce qui concerne les coûts de production (y compris, je suis autorisé à l'ajouter, les rémunérations), et discipline concernant la balance des paiements des États membres... » ;

- « les neuf chefs d'État et de gouvernement ont insisté sur le fait que les relations de change entre leurs monnaies n'était qu'une résultante de la situation économique... qu'il fallait donc attaquer le mal à sa cause : pourquoi nos économies sont-elles divergentes ?... C'est là-dessus que l'on a eu un échange de vues... on n'a pas parlé d'aménagement du serpent, mais plutôt de l'effort à faire pour reprendre en main nos économies et les rapprocher... » ;

- « le Conseil a pensé qu'à la base de cette action devaient se trouver les quatre disciplines dont je vous parlais... ; sur ces quatre disciplines s'est finalement dégagée une unanimité qui devrait servir de base à l'action des ministres des finances et de l'économie... Je ne veux pas préjuger le succès de l'opération, mais quant à l'approche commune, quant à la volonté, quant à l'analyse... je ne peux pas dire que l'on puisse parler d'échec ».

[...]